



## Equipement donné en réparation et non restitué

Par **Isabelle1107\_old**, le **28/11/2007** à **10:58**

Bonjour à tous,

J'ai déposé un DVD en réparation dans un magasin de dépanage audio visuel. Lorsque que je suis revenue pour le récupérer après 2 mois et pas de nouvelle. La personne en charge m'a dit qu'elle ne le trouvait plus et qu'il devait avoir été déplacé dans leur atelier car la boutique a été en travaux.

J'ai rapellé une semaine plus tard et là la personne me dit qu'il ne le trouve pas enfin qu'il n'a pas eu le temps de chercher et me fait comprendre que je ne devrais pas être agacée car mon appareil n'en vaut pas la peine et qu'il n'aurait pas du s'embeter avec en premier lieu! Je lui ai dit que j'allais rappeler et que j'espèrais qu'il est mon appareil car ce DVD etait à l'époque à la pointe de la technique et qu'avec ses sorties il reste très performant sur le marché et que j'étais prête à payer les 200 Euros annoncé pour le réparer.

Je dois donc appeler cette semaine mais je pense qu'il va me dire qu'il ne le retourve plus... Quel est mon recours sachant que lorsque j'ai déposé la machine il ne m'a pas donné de reçu, juste pris mon numéro de tel...

Merci

Isabelle